

Ecole primaire publique
Rue du Poulou
29380 Saint-Thurien
02 98 39 43 06
ec.0241934C@ac-rennes.fr



Procès verbal du Conseil d'Ecole du mardi 3 mars 2015

Présents:

Enseignants

M URVOY	CE1 - CM2 $\frac{3}{4}$, directeur
Mme PLIQUET	MS - GS
Mme SIMON	CP
Mme MORGANT	TPS - PS
Mme LE LOC'H	complément de M Le Coq CE2-CM1

Parents d'élèves élus

M PEAN DE PONFILLY
Mme GRAGNIC
Mme PRIGENT
Mme PHILIPPE
Mme JAULNEAU
M PINTO

Représentants de la mairie

M GUILLORE maire de la commune
Mme KERDRAON adjointe aux affaires scolaires

Délégués départements de l'Education Nationale (DDEN)

Mme Perez

Excusés :

Mme DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale

enseignants

M LE COQ	CE2 - CM1
Mme BURGAUD	$\frac{1}{4}$ décharge

Mme LAGADIC psychologue du RASED

M URVOY accueille Mme Pérez (DDEN) et propose un tour de table de présentation. Mme Pérez rappelle les missions des Délégués Départementaux de l'Education Nationale que sont la sécurité des bâtiments et la défense de l'école. Elle fait appel aux bonnes volontés d'anciens parents d'élèves pour devenir délégués.

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le procès-verbal du conseil d'école du mois d'octobre. Il rappelle que ce document est désormais disponible sur le site internet de la mairie et qu'il est toujours du panneau d'affichage de l'école. Le procès-verbal est approuvé.

2- Prévision d'effectifs à la rentrée scolaire

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2014 2015	8	14	12	13	23	13	18	9	14	124
2015 2016	7	10	16	12	13	22	13	18	10	121

Les effectifs sont stables, 14 élèves quittent l'école en CM2, 7 TPS devraient arriver.

3- Les demandes d'investissements

Le conseil des maitres a demandé à la mairie les investissements suivants:

Bureau de direction

1 Ordinateur Manutan collectivité ref LA00684T	Valeur 767,10€
---	----------------

Comme annoncé lors du précédent conseil d'école l'ordinateur de direction commence à montrer des signes de faiblesses. Un renouvellement est à prévoir les autres ordinateurs de l'école ne permettant pas d'assurer le travail de direction (en cause la lenteur et le réseau). Cet achat est prioritaire.

Matériel de sport

5 Tapis de gymnastique Ref GY1075	141 x 5 = 705 €
Armoire pour le matériel de sport Casal Sport Ref U455C (armoire) Ref U455E (étagère)	691,00 + 47,00 pour les étagères

Les enseignants attirent l'attention qu'une ligne budgétaire de plus de 1000 euros a été octroyée par la mairie l'an passé pour du matériel de sport et que beaucoup du matériel acheté est déjà manquant.

En effet le matériel est rangé dans l'école mais comme il est en « libre accès », en conséquence du matériel est déplacé et parfois utilisé plus rapidement (ballons par exemple). C'est pourquoi les enseignants ont demandé une armoire qui ferme à clé afin que les investissements demandés soient amortis sur plusieurs années.

Matériel divers

Boomwhackers (matériel de musique) Editions Fuzeau Ref 3460 diatonique Ref 3461 chromatique	2 lots diatoniques 2x 26,25 = 52,5 1 lot chromatique 1 x 18,75 = 18,75 Soit 71,25
Malle d'instruments Editions Fuzeau Ref 71208	319 €

Renouvellement du parc informatique

10 ordinateurs portables Portable deuxième vie ref JW01697N	Valeur à l'unité 400 € (394,80)
--	---------------------------------

La maintenance du parc informatique est la clé de voute de l'optimisation:

- les mises à jour de logiciels
- les mises à jour de l'antivirus
- la vérification filaire
- la vérification de la connexion au serveur Kwartz
- le « rangement » des fichiers de travail des élèves

Une personne doit être chargée de la maintenance du parc informatique et ce ne peut être les enseignants qui ne sont pas des professionnels de l'informatique.

Il y a eu un problème sur le réseau au mois de décembre, les ordinateurs ne se connectaient plus au réseau. Il a fallu contacter Orange Pro qui n'a rien détecté et qui facture la manipulation par téléphone. Ensuite le directeur a pris contact avec la maintenance du serveur Kwartz car la mairie paye une maintenance de 400€, ils ne se déplacent pas pour un problème filaire.

Pour finir, le conseiller pédagogique dédié à l'informatique (TICE), M Eric Chatelain, a accepté de venir vérifier le réseau. M Urvoy rappelle que le rôle du CPC TICE n'est pas de venir réparer les ordinateurs mais d'aider les enseignants dans les projets TICE.

Lorsque M. Chatelain assure la maintenance de réseau, il y passe une journée. Il faut donc prévoir cette maintenance dans l'acquisition d'un nouveau matériel car une maintenance qui fait défaut rend le matériel obsolète encore plus rapidement.

Les enseignants en concertation avec Eric Chatelain ont réfléchi au renouvellement du parc informatique de l'école afin d'obtenir une utilisation optimale des ordinateurs. La classe mobile est à bout de souffle (problème de connexion, ordinateurs obsolètes...) elle a 5 ans, pour des mini PC, malheureusement, c'est déjà beaucoup.

Le choix se porte sur l'achat de 5 PC portables qui seraient utilisés comme des ordinateurs fixes dans le fond des 2 classes de M Urvoy et M Le Coq.

Les ordinateurs seraient placés dans les grandes classes et pourraient être utilisés ponctuellement par les autres classes. Le site de la CAMIF propose des ordinateurs « deuxième vie », M Urvoy indique qu'il n'a pas eu de retour sur ces ordinateurs mais que l'offre semble intéressante.

En parallèle les enseignants ont réfléchi à l'acquisition de 5 ordinateurs portables dédiés aux enseignants. Chaque classe disposerait alors d'un ordinateur connecté performant. A l'heure actuelle les enseignants ne peuvent pas utiliser l'outil numérique dans leurs classes sans au préalable une installation d'environ 20 minutes pour un résultat variable en fonction de la performance des ordinateurs, du réseau, du wifi etc...

Concernant le renouvellement du serveur Kwartz, M Chatelain a indiqué au directeur qu'à l'heure actuelle cela semblait le meilleur serveur à utiliser au sein de l'école.

Les tablettes ont été évoquées mais les logiciels actuels ne sont pas adaptés (traitement de textes, applications onéreuses...)

La demande d'investissement totale s'élève à 6548,35 €

M Le Maire déclare que les investissements pour le matériel de sport, de musique et l'ordinateur de direction seront prioritaires et seront pris en charge. La réflexion sur le parc informatique va se poursuivre avec l'équipe enseignante.

4- Les travaux

Locaux	Travaux effectués	Travaux en cours ou à prévoir
Classe de TPS PS GS Mme Morgant		Les enseignants posent la question du radon dans la salle de sieste. L'aération de la salle de sieste suffit à ce que le seuil limite ne soit pas dépassé.
Classe de MS GS Mme Pliquet		Les rideaux sont à changer.
Classe de CP Mme Simon	L'arrêtoir extérieur a été installé. La climatisation est efficace et l'entretien a été fait. (l'entretien doit être fait de manière régulière)	Mme Simon pose la question de la vérification du sol du préfabriqué. M Le Maire indique que le RDV avec l'entreprise est en cours.
Classe de CE1 CM2 M Urvoy	/	Des bandes aimantées sont à fixer.
Classe de CE2 CM1 M Le Coq	/	Les néons seront à révéifier.
Dans l'école		Les enseignants réitèrent leur demande pour que des rideaux soient installés dans la salle de motricité. (problème de luminosité)
Autour de l'école		Les enseignants demandent à la mairie de nettoyer les graffitis le long du parking enseignants (batiment télécom) et déplore le manque de civisme le lundi matin concernant les déchets. Le parking de l'école semble être un lieu de rassemblement: le lundi matin de nombreux détritrus, des bouteilles sont retrouvés. M Urvoy a alerté la mairie et les services techniques à ce sujet. M Le Maire indique que la mairie suit avec attention ce problème.

Autour de l'école:

- Une ligne jaune à tracer devant le portail pour éviter les arrêts qui créent des embouteillages. Il s'agit de la 3ème fois que cela apparaît au conseil d'école.
- Un passage piéton devant le stade afin d'en sécuriser l'accès.

M Le Maire indique que le SIVOM a été contacté à ce sujet .

5- L'utilisation des locaux hors temps scolaires

M Urvoy demande à la mairie le protocole à mettre en place pour l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire.

L'équipe enseignante comprend qu'on puisse organiser des manifestations au sein de l'école, d'autant plus que les différents organisateurs apportent un soin particulier à rendre les locaux propres et rangés.

L'équipe souhaiterait tout de même qu'une convention d'utilisation des locaux soit mise en place afin que les choses soient formalisées. En effet, la commune dispose d'une salle communale et la salle du restaurant scolaire, attenante aux halls et classes, n'a pas vocation à accueillir toutes les manifestations de la commune.

Le tableau électrique est placé dans le bureau de direction et il n'a pas à être ouvert durant un week-end de manifestation comme cela a pu être le cas durant le téléthon. Les documents qui s'y trouvent sont soumis à confidentialité et il ne peut être pris le risque que des personnes étrangères au service de l'école y aient accès.

Par ailleurs, il se trouve que des enfants de l'école participent aux différentes manifestations et utilisent les locaux pour jouer. Il est donc difficile pour eux le lundi matin de reprendre les règles de la semaine lorsque le week-end ils ont eu pour terrain de jeux l'école.

La mairie indique que le bâtiment étant communal il paraît difficile de ne pas l'utiliser d'autant plus que la salle communale est petite. Les abords de la salle du restaurant scolaire sont plus sécurisés que ceux de la salle municipale indique un parent d'élève.

La mairie dit comprendre et suggère des solutions:

- verrouiller l'accès au hall qui donne accès aux classes
- mettre le coffre électrique hors du bureau de direction
- établir une charte d'utilisation des locaux
- faire le ménage dans la pièce du stockage du matériel de sport

6- Bilan de l'initiation à la langue bretonne.

Suite à la signature de la convention « YA D'AR BREZHONEG » M Urvoy demande des précisions à la mairie sur l'enseignement du breton à l'école primaire.

M Le Maire indique qu'il ne s'agit pas d'une obligation mais que la signature de la charte indique une volonté de la commune.

M Urvoy précise que les enseignants sont partie prenante dans la mise en place de l'initiation à la langue bretonne mais que cette initiation reste soumise aux organisations pédagogiques de l'école.

Dans le cadre de l'évaluation du projet en 2016, les enseignants ne veulent pas s'avancer sur la reconduction du dispositif car il faut que la convention apporte les garanties nécessaires à une intervention pertinente permettant une mise en place intéressante au sein de l'école.

Cependant M Urvoy indique que la charte propose l'éventualité d'une intervention pendant les TAP et que cela peut-être une solution.

M Le Maire indique que pour l'instant la reconduction du projet n'est pas encore fixé.

7- Bilan de l' exercice incendie

L'exercice du mercredi 4 février s'est déroulé sans incident. L'évacuation des locaux se fait en moins d'une minute et tous les personnes sont au point de rassemblement en moins de 3 minutes.

Un représentant des parents élus suggère une mise en situation réelle avec les pompiers.

8- Les rythmes scolaires et les APC

Le courrier envoyé par l'Inspection Académique reçu à la mairie le 26 janvier 2015 et à l'école le 27 janvier 2015 précisait les modalités pour l'organisation des rythmes à la rentrée 2015. L'équipe enseignante a souhaité proposer une modification des horaires pour décaler les TAP en fin de journée.

M Urvoy a été reçu par M Le Maire qui a informé l'équipe enseignante que la mairie ne souhaite pas modifier les horaires.

La soumission des nouveaux horaires au conseil d'école n'est donc plus à l'ordre du jour du conseil d'école et M Urvoy indique qu'un comité de pilotage aura lieu le jeudi 5 mars 2015.

9- Projets à venir

Les élèves de cycle 2 et cycle 3 ont eu une intervention de l'association COCICO concernant le compostage, une autre intervention aura lieu d'ici la fin de l'année.

Les élèves de CM2 participeront à un projet lecture avec la classe de 6ème C de Mme Hélias au collège de Scaër.

Les élèves de cycle 3 se rendront à Suc-Et-Sentenac en Ariège pour une classe transplantée du 29 mars au 4 avril 2015. M Urvoy en profite pour remercier encore l'Amicale Laïque et la mairie pour leur participation au projet.

Dans le cadre la prévention aux risques toute l'école se rendra à la caserne des pompiers de Saint-Thurien où Philippe Sinic, capitaine des pompiers, accueillera les classes.

Les CP CE1 se rendront au jardin botanique de Brest.

Les GS CP se rendront à la piscine de Scaër en à partir du mois d'avril.

10- Questions diverses

Aucune question n'est parvenue à M Urvoy.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

La secrétaire
Mme Simon